

# Les travaux à travers la ville

La Ville fait le maximum pour répondre au mieux aux attentes des Montrougiens en apportant un plus à notre quotidien à tous les niveaux.

## Une voirie constamment rénovée

### ■ Trottoirs, chaussée, etc.

Les trottoirs de la rue Jules Guesde entre les avenues de la Marne et Jean Jaurès ainsi que rue Roger Salengro côté impair entre le 13 et l'avenue Jean Jaurès ont été refaits.



Place Jean Jaurès.

Le Conseil général des Hauts-de-Seine a lancé une consultation auprès des villes traversées par l'ancienne N 20 devenue RD 920 au 1<sup>er</sup> janvier 2006 à propos de la requalification de cet axe. Un axe réputé à juste titre accidentogène et nuisant à la convivialité entre les habitants séparés par cette barrière physique. À l'heure actuelle, les discussions sur ce projet, estimé à 70 millions d'euros de travaux, achoppent notamment sur la présence d'une voie centrale consacrée aux lignes de bus.

En concertation avec les riverains, la rue Marcel Sembat sera complètement réhabilitée (trottoirs, chaussée, éclairage public, mobilier urbain, etc.) entre novembre et décembre, elle verra aussi son sens de circulation inversé.

Un ralentisseur a été posé à la moitié de l'avenue Émile Boutroux.

Différentes chaussées ont été refaites rue Edgar Quinet entre les rues Delerue et le boulevard Romain Rolland ainsi que rue Rabelais entre les avenues de la République et la rue Edgar Quinet.



Passage piétons surélevé.

Un passage piétons surélevé a été créé rue Louis Rolland à l'angle de la rue Amaury Duval.

La transformation de la zone de stationnement devant la crèche familiale et la halte-garderie en « dépose-minute » a été annulée en raison des travaux du Théâtre.

La réfection de l'éclairage public a été effectuée avenue Pierre Brossolette entre l'avenue de la Marne et la rue Gabriel Péri.

Cette année, 109 candélabres en acier auront été contrôlés sur le plan mécanique.

### ■ Travaux de grande ampleur avenue Marx Dormoy



Candélabres avenue Marx Dormoy.

Les dates des travaux de réfection complète de la voirie de l'avenue Marx Dormoy pourraient être remises en cause provisoirement du fait des discussions entre la Ville d'Arcueil et le Conseil général des Hauts-de-Seine. En matière d'infrastructures, la mise en site propre d'un couloir de bus et d'une piste cyclable est cependant d'actualité sur les portions qui le permettent en terme de largeur de voie.

Le Conseil général a effectué la réfection de l'éclairage public sur le tronçon entre la rue Victor Basch et l'avenue de la République. La partie entre l'avenue Jean Jaurès et la rue Maurice Arnoux est en cours de réalisation.

Les bordures seront mises aux « normes handicapés » aux angles de rue et aux arrêts de bus entre les avenues Henri Ginoux et Jean Jaurès, et une piste cyclable sera créée de chaque côté de la voie.

La chaussée et le marquage au sol ont été refaits par le Département place Jean Jaurès.

### ■ Travaux divers

Des zones de livraison ont été créées au 50 bis, avenue Henri Ginoux et au 98 avenue de la Marne.

Une campagne de réfection du marquage au sol des emplacements réservés aux personnes handicapées a été lancée.

200 bandes podotactiles ont été aménagées afin que les non-voyants puissent traverser plus aisément les carrefours.

### ■ La ligne 4

Les travaux de la ligne 4 ont continué à monter en puissance cet été sur les différentes emprises occupées. Sur le parvis de l'église Saint-Jacques-le-Majeur, ainsi que sur la place du Général Leclerc, les opérations de forage pour réaliser les pieux se terminent. La phase de terrassement et son défilé de camions vont débuter dès la rentrée de septembre. Le traitement des carrières, à partir

de l'emprise située rue Sadi Carnot, se poursuivra au même rythme jusqu'à fin octobre. La démolition de l'ancien bâtiment de la Police municipale a laissé une place nette permettant le démarrage des travaux de creusement du futur puits. Le montage de la grue à tour à la rentrée marque l'accroissement de l'activité pour la création du futur poste de redressement. À proximité, dans le square de la République, une nouvelle emprise de chantier sera mise en place en septembre. Elle servira à la réalisation d'un puits d'accès servant au creusement du tunnel, comme le puits situé place du 8 mai 45, qui lui s'achèvera dès septembre.

Concernant l'évacuation de la terre, les camions en attente de missions stationnent là où ils gênent le moins, c'est-à-dire sur l'avenue Aristide Briand et non en plein centre-ville. Et pour éviter qu'ils ne traversent toute la ville avec leur chargement, le tronçon de l'avenue de la République Gabriel Péri / Romain Rolland a été mis en double sens.



Bien sûr, des nuisances sonores sont inévitables pour la réalisation de ce chantier d'intérêt général.

Un agent de proximité de la RATP est d'ores et déjà à votre disposition au Point Info installé devant le square de

l'Hôtel de Ville pour répondre à toutes vos questions.

**Pour plus d'info :** <http://extension-reseau.ratp.fr/m4/index.html>

## Des bâtiments pour tous

### ■ Galerie commerçante : le chantier a démarré

Les travaux concernant la réalisation d'une galerie commerçante rue du Colonel Gillon ont commencé, avec pour conséquence le détournement de la circulation vers l'avenue Émile Boutroux à hauteur de la place Émile Cresp. Rappelons qu'il est prévu

de réinstaller les enseignes situées en façade des bâtiments des 34 et 36, avenue de la République sous les futures arcades.

Les installations de chantier sont là, les jardinières de la place Cresp ont été démolies et le barriérage effectué. Il s'agit maintenant, pour faire face à ces nouvelles charges, de renforcer les fondations du parking souterrain.

### ■ École Renaudel : une extension envisagée

Les écoles Renaudel ayant besoin de classes supplémentaires, un programme d'extension qui comprendrait un nouveau réfectoire ainsi qu'une cuisine en liaison froide est en cours d'élaboration : l'ancien réfectoire et la cuisine actuelle seraient transformés en salles de cours.

### ■ Les travaux sont plus aisés l'été

Le démarrage des travaux de mise en sécurité incendie et le traitement de l'accessibilité dans l'école élémentaire Boileau devraient commencer dès la mi-juillet et se poursuivre jusqu'aux vacances de la Toussaint. La cage d'escalier centrale a été démolie et un escalier de secours métallique extérieur posé. Rappelons que l'objectif est d'installer un escalier en béton permettant de desservir toutes les ailes de l'établissement. Il va de soi qu'un ascenseur d'accès pour les personnes à mobilité réduite sera aussi installé.

Les peintures des cages d'escaliers et des circulations ont été refaites cet été

Le futur Club 14-17.



à l'école Raymond Queneau... ainsi que le traitement des problèmes d'humidité récurrents jusqu'alors dans cet établissement. Les travaux d'extension du réfectoire ont été remis à plus tard en raison de l'appel d'offres infructueux. L'objectif est maintenant de commencer l'opération à la Toussaint. Six mois de travaux sont prévus.

Les peintures quelque peu dégradées du centre de loisirs Delerue seront refaites entre septembre et les vacances de la Toussaint.

Les travaux d'aménagement du futur Club 14/17 ans, au 84, avenue Jean Jaurès, ont commencé cet été.

### ■ Centre culturel et de congrès

Les services municipaux de l'ancien centre administratif ont déménagé : la direction culturelle s'est installée au

3<sup>e</sup> étage de l'Hôtel de Ville, le Centre d'Action Sociale a emménagé dans un pavillon au 11, rue Delerue et le gardien dans le logement de fonction de la halte-garderie.

Les marchés de démolition et de désamiantage ayant été attribués, les travaux

de ce type devraient se dérouler de septembre à la fin d'année 2008.

Une installation de chantier sur la place Cresp est prévue à cet effet. Le passage piétons pour traverser la rue du Colonel Gillon sera relativement étroit.

## Ne pas se reposer sur ses lauriers

Différents travaux d'entretien sont gérés par le service des Espaces verts. L'aire de jeu de la crèche du 11 Novembre a été réaménagée.

La taille d'été des arbres, l'élagage architecturé en rideau des tilleuls des rues Roger Salengro et Jules Guesde et des platanes de la rue de la Solidarité ainsi que des places Jules Ferry et des États-Unis a été effectué en juillet.

Un espace vert va être créé à l'angle de la rue Descartes et du Passage Raymond. La structure de jeu du square Renaudel devrait être remplacée prochainement. La clôture de l'aire de jeu du square du 75, avenue de la République doit également être changée.

Le filet pare-balls de l'aire de jeu du square de Gaulle devrait être changé.

# Les lauréats du Concours 2008 Balcons et Maisons Fleuris

Le jury du 10<sup>e</sup> Concours des balcons et maisons fleuries organisé par la Municipalité a désigné ses lauréats, début juillet, parmi 21 dossiers déposés. Les 10 premiers seront prochainement reçus à l'Hôtel de Ville. Le jury est composé de huit élus avec voix délibérative et d'un fonctionnaire territorial spécialisé dans le domaine floral, ayant voix consultative.

1<sup>er</sup> prix : M<sup>me</sup> Covelli pour son balcon du 5<sup>e</sup> étage du 4 bis, rue René Barthélémy (228 euros).

2<sup>e</sup> prix : M. et M<sup>me</sup> Rossi au 1<sup>er</sup> étage du 2, rue Camille Pelletan (au-dessus de la pharmacie de la place Jean Jaurès) (152 euros).

1<sup>er</sup> prix : M<sup>me</sup> Covelli



2<sup>e</sup> prix : M. et M<sup>me</sup> Rossi

3<sup>e</sup> prix : M et M<sup>me</sup> Marais, le balcon de droite au 1<sup>er</sup> étage du 23, rue Victor Hugo (76 euros).

Du 4<sup>e</sup> au 10<sup>e</sup> prix :

M. et M<sup>me</sup> Doussinet pour le balcon de droite au 3<sup>e</sup> étage du 23, rue Victor Hugo ;

M<sup>me</sup> Perrin Fernandez au 4<sup>e</sup> étage du 14 bis, rue d'Arcueil ;

M<sup>me</sup> Liliane Fisher pour son pavillon fleuri du 1, rue Marcel Sembat ;

M. Ledey Bedechon au 8<sup>e</sup> étage du 110, rue Maurice Arnoux ;

M. Benoit pour son balcon au 1<sup>er</sup> étage du 14 bis, rue d'Arcueil ;

M<sup>me</sup> Yvette Gauthier au 1<sup>er</sup> étage du 124, rue Maurice Arnoux ;

M<sup>me</sup> Abrahams au 4<sup>e</sup> étage du 8, rue Théophile Gautier.

(Du 1<sup>er</sup> au 10<sup>e</sup> prix : une journée détente, agrémentée d'un repas.)

La gagnante du Concours 2007, M<sup>me</sup> Dufruyt au 31, rue Boileau (2 fenêtres au 3<sup>e</sup> étage et le balcon d'angle) déjà gagnante du Concours 2005 (balcon et terrasse en rotonde au 7<sup>e</sup> étage du 51, rue Fénelon), était classée hors concours selon le règlement.

3<sup>e</sup> prix : M. et M<sup>me</sup> Marais



**CONDITIONS  
EXCEPTIONNELLES  
D'ABONNEMENT\***

Offre réservée aux  
50 premières inscrites

CONCEPT  
N°1  
en France



# Lady fitness®

30 MIN CIRCUIT MINCEUR POUR FEMMES

- ~ **Un coach permanent**  
vous motive à chacune de vos séances
- ~ **Circuit fitness et minceur de 30 minutes**  
6 programmes : Perte de poids, Ventre plat,  
Fesses fermes, Body buste, Cuisses galbées,  
programme personnalisé
- ~ **Résultats rapides**  
en quelques semaines grâce  
au contrôle cardiaque personnalisé
- ~ **Aucune contrainte horaire**  
Début du cours chaque minute
- ~ **Suivi diététique personnalisé**

\* Voir conditions affichées sur club

**100% Réservé aux femmes**

## CHAVILLE

1058 avenue Roger Salengro  
**01 47 09 36 29**

## MONTROUGE

149 avenue de la République  
**01 49 12 99 38**

**1 ABONNEMENT  
= 50 CLUBS\***  
[www.ladyfitness.fr](http://www.ladyfitness.fr)

# URAS et fils

POMPES FUNÉBRES - MARBRERIE FUNÉRAIRE  
CAVEAUX - MONUMENTS - GRAVURES  
ENTRETIENS DE SÉPULTURES - ACHAT DE CONCESSION  
TRAVAUX DANS TOUS LES CIMÉTIÈRES  
PRÉVOYANCE OBSÈQUES - INHUMATIONS - EXHUMATIONS

MONTROUGE

1, rue du Colonel-Gillon - 01 42 53 00 49  
96, avenue Marx-Dormoy - 01 46 56 93 34

PLOMBERIE - SANITAIRE - CHAUFFAGE - CARRELAGE  
MAÇONNERIE - RÉNOVATION - BALNÉO

## MOBALPA

29 ANS D'EXPÉRIENCE

CUISINES - SALLES DE BAINS  
AMÉNAGEMENTS DE PLACARDS



SARL JURICIC

26, av. Verdier  
92120 Montrouge TEL. 01 46 55 75 66

**expert**



T.V - HIFI - VIDÉO  
ÉLECTROMÉNAGER

**NC**  
Numéri CABLE

Dépannage électroménager  
T.V - HIFI - VIDÉO

TM 92 - 60, avenue Henri Ginoux  
92120 Montrouge  
Tél. : 01 42 53 40 62 - Fax : 01 42 53 37 44

## PLOMBERIE VIAUD

Tél. 01 46 54 53 91

Dépannage      Dégorgement  
Installation      Sanitaire  
Robinetterie      Chauffage

INSTALLATEUR BALLON D'EAU CHAUDE  
Détartrage chauffe-eau électrique

**DEVIS GRATUIT**

6, rue Gabriel Péri - 92120 MONTROUGE

## La rue de Gentilly inaugurée

Le 16 mai, la municipalité a inauguré la rue de Gentilly qui a été refaite récemment.

Les travaux de cette rue, transformée à cette occasion en zone à 30 km/h, se sont déroulés en trois phases, entre le 15 octobre 2007 et le 29 janvier 2008 pour un coût total de 338 492,91 € TTC. La première consistait à réaménager les trottoirs et la chaussée. La seconde concernait le remplacement de l'éclairage public et la troisième, des arbres. Pour n'aborder que l'essentiel, le revêtement des trottoirs et des entrées de parking a été refait en asphalte rouge, les zones de stationnement en enrobé rouge, la chaussée en enrobé noir tiède. Deux passages piétons surélevés ont aussi été créés à l'angle de la rue Barbès et du boulevard du Docteur Lannelongue. Les bordures en béton ont été remplacées par des bordures en granit et les grilles d'arbres par des bordures en granit. Une zone deux roues a été instal-

lée le long du n°19, mais aussi des bandes podotactiles posées au niveau des passages piétons pour les non-voyants. Le mobilier urbain a été remplacé par des potelets et des barrières blanches, deux corbeilles modernes posées et un espace containers pour faciliter le ramassage des containers le long du n°5 de la rue.

Le réseau d'alimentation de l'éclairage public a été entièrement refait : les sept candélabres en acier galvanisé ont été remplacés par des modèles composite pour le moins originaux, de 6,46 m de hauteur, l'éclairage des piétons et de la chaussée homogénéisés. Pour l'éclairage d'ambiance, des lampes iodure métallique 35 W ont été posées et des plaques de rues lumineuses sur potelets en acier galvanisé posées à chaque carrefour de la rue. Pour parfaire l'ensemble, sept arbres « *Fraxinus excelsior diversifolia* », des frênes, pour les profanes, plantés. Une belle réalisation.



*Le Maire, Jean-Loup Metton, et Francis Paucard, ancien adjoint délégué à la Voirie et aux Nouvelles Technologies, coupant le ruban. Ce dernier qui vient de passer la main après plus de trente ans, a reçu plusieurs cadeaux pour toutes ses années de bons et loyaux services.*

## Propreté : la méthode « Montrouge » sert d'exemple !

L'action exemplaire de la Ville de Montrouge en matière de Propreté menée depuis quelques années est remontée jusqu'à la Communauté de Communes du Centre Littoral de la Guyane, compétente en matière de collecte et de traitement des déchets.

Le jeudi 10 juillet dernier, Raphaël Rabord, 1<sup>er</sup> vice-président de la Communauté de Communes du Centre Littoral de la Guyane, délégué à l'Assainissement et 6<sup>e</sup> Adjoint au Maire de la ville de Rémire-Montjoly, a rencontré Patrice Carré, Maire-Adjoint en charge des Associations, de la Voirie et de la Propreté, Vivien Gasq, responsable du service Voirie - Réseaux - Garage - Propreté, et Patrice Pramotton Directeur général des Services Techniques. La présentation de la « méthode montrougienne » a été suivie d'une démonstration sur le terrain de nos trains de lavage et d'une visite de la déchetterie. L' élu guyanais a expliqué les spécificités de son département, enclavé entre le Brésil et le Surinam. La Guyane est victime des mauvaises habitudes de bon nombre de ses habitants qui jettent trop

souvent tous leurs déchets sur la voie publique : cela va des « carcasses » de voitures en passant par le gros électroménager ou les cadavres d'animaux, les reliquats métalliques issus de la prospection. Or il vient tout juste d'être délégué la compétence du traitement et de l'élimination des déchets notamment à la Communauté des six communes du Centre Littoral (dont Cayenne fait partie). Cette collectivité souhaite obtenir des 100 000 habitants (soit 60 % de la population de la Guyane) un comportement plus civique.

Après la visite récente des émissaires de la Ville de Paris qui s'étaient déplacés pour s'inspirer des méthodes initiées par le maire actuel et mis en place avec



efficacité et réactivité par l'équipe du service Propreté, ces rencontres prouvent aux Montrougiens, à juste titre exigeants sur ce sujet, que l'effort consenti en moyens financiers, humains, matériel, en formation et en réorganisation des circuits de collecte et de nettoyage ont payé : Montrouge n'est plus la ville sale décrite par ses habitants il y a dix ans.

Loin de se satisfaire de cette situation, nos équipes municipales restent sur le qui-vive pour remédier aux dysfonctionnements qui peuvent subsister ici et là. Le secret de Montrouge ? L'automatisation du nettoyage par l'emploi de trains de lavage, balayeuses et surtout laveuses sous-pression, moins consommatrices d'eau (une économie de 20 % a été réalisée grâce à cela), une organisation minutieuse basée sur la formation, la motivation et la réactivité des agents, la création et l'utilisation d'une mini-déchetterie, une communication basée sur la pédagogie grâce à l'action des ambassadeurs de tri et du service de la réglementation urbaine, les actions de sensibilisation auprès de la jeune génération (écoliers et Conseil Municipal des Jeunes).